

Conseil d'orientation des retraites : améliorer l'équité du système

Mardi 22 janvier, le Conseil d'orientation des retraites (COR) a adopté son 12^e rapport consacré à un état des lieux général du système de retraite français.

Un travail qui servira de base à la grande concertation sur les retraites que le gouvernement va engager au printemps prochain. L'intégralité de ce rapport (de 150 pages) évoque quelques pistes pour améliorer l'équité du système. Il s'interroge ainsi sur une modification de la règle des 25 meilleures années pour le calcul de la pension ou sur le maintien du dispositif de décote, tel qu'il existe actuellement.

Sa synthèse est dans notre base « Ressources », rubrique **Institutions et Organisations françaises, Conseil d'orientation des retraites, rapports.**